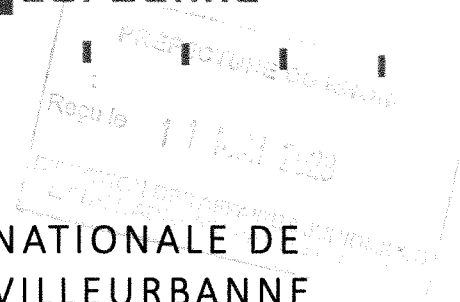




SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

Comité syndical Délibération de la séance du jeudi 4 mai 2023

Membres du comité syndical				Délibération n° 2330
En exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Objet : Evolution de cadre d'emploi poste n°368 PEA saxophone jazz à temps complet (100%) en ATEA à temps complet (100%)
9	4	3	5	Rapporteur : M. Stéphane FRIoux
Délibéré : Adopté à l'unanimité				Annexe : Oui

Président : Monsieur Stéphane Frioux

Présent(e)s : Monsieur Stéphane Frioux, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Monsieur Gaëtan Constant, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Madame Caroline Lagarde, Conseillère Métropole de Lyon
Madame Corinne Subai, Conseillère Métropole de Lyon

Pouvoirs : Madame Aurélie Loire, Adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne, à Madame Subai
Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne, à Monsieur Frioux
Madame Morgane Guillas, Conseillère Municipale Déléguée, Ville de Villeurbanne, à Monsieur Constant
Monsieur Hugo Dalby, Conseiller Métropole de Lyon, à Madame Lagarde
Madame Anne Reveyrand, Conseillère Métropole de Lyon

Excusé(e)s : Madame Aurélie Loire, Adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne
Madame Morgane Guillas, Conseillère Municipale Déléguée, Ville de Villeurbanne
Madame Anne Reveyrand, Conseillère Métropole de Lyon
Monsieur Hugo Dalby, Conseiller Métropole de Lyon

Transmission à la Préfecture le 9 mai 2023

**Délibération n°2330– Evolution de cadre d'emploi - poste n°368 de Professeur
d'Enseignement Artistique spécialité saxophone jazz à temps complet (100%) en Assistant
territorial d'Enseignement Artistique à temps complet (100%)**

Mesdames, Messieurs,

Suite au vote du CST du 21/03/2023 du rapport relatif à la nouvelle organisation de l'enseignement de la Musique de Chambre et déploiement des arts numériques à l'ENM, il est proposé aux membres du comité syndical de voter l'évolution du cadre d'emploi du poste de professeur d'enseignement artistique n°368 spécialité saxophone jazz à temps complet (100% soit 16 heures d'enseignement) vers un poste d'Assistant territorial d'Enseignement Artistique à temps complet (100% soit 20 heures d'enseignement) à partir du 01/09/2023.

Il est proposé aux membres du comité syndical de voter cette évolution de cadre d'emploi.

Annexes : ancienne et nouvelle fiche de poste

Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent et autorisent le Président à signer l'évolution du cadre d'emploi du poste de PEA n°368 spécialité saxophone jazz à temps complet (100% pour 16h d'enseignement) vers un poste ATEA à temps complet (100% soit 20h d'enseignement) à compter du 1^{er} septembre 2023.

Stéphane FRIoux

Président du Syndicat Mixte de Gestion

Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique
Villeurbanne

Syndicat Mixte de Gestion

de l'Ecole Nationale de Musique
de Villeurbanne
46, cours de la République
69100 Villeurbanne
Tél. 04 78 68 93 27

ENSEIGNANT – PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – SAXOPHONE JAZZ TEMPS COMPLET 100% NUMERO 368

CRÉÉE

LE 01/09/2017

MISE À JOUR

CTP DU [CLIQUEZ ICI POUR ENTRER UNE DATE.](#)

ACTUALISATION

LE 23/03/2017

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART
DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

DIRECTION SERVICE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement du saxophone jazz

ACTIVITÉS

- Enseigner le saxophone et autres instruments monophoniques dans le domaine jazz sur le cursus complet, de la sensibilisation jusqu'au cycle spécialisé, et en ouverture vers d'autres champs esthétiques (domaines classique et musiques actuelles, etc.)
- Transmettre les répertoires dans une approche large, approfondie et de haute exigence de technicité et de style.
- Développer l'ouverture et la diversification esthétiques dans une approche soutenue de transversalité
- Transmettre des éléments approfondis de langages et de culture des esthétiques abordées
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier, former à l'invention (improvisation, composition et notamment à l'arrangement) et préparer à la création autonome.
- Concevoir et mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.),
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves.
- Représenter le cas échéant l'établissement dans les réseaux professionnels concernés par la discipline.

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et approfondies
 - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases larges et approfondies
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet et de département pédagogique

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Le professeur d'enseignement artistique –saxophone jazz est rattaché hiérarchiquement au directeur.

LIENS FONCTIONNELS

- Le professeur d'enseignement artistique – saxophone jazz est rattaché sur le plan fonctionnel au directeur.

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Indiquez les moyens techniques particuliers, et/ou les habilitations nécessaires.
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 - Vous pouvez apporter des précisions sur les horaires (prise de poste avant 8h et/ou fin de journée après 18h00).
- **Horaires de travail**
 - Indiquez l'option ARTT du service.
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du Indiquez la date du CTP du règlement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des professeurs d'enseignement artistique

NBI Il convient d'indiquer le motif et le nombre de points de la NBI du poste ou simplement « sans objet ». La liste des NBI est détaillée sur WIP :

http://wip/orga_villeurbanne//uploads/public/4167nouvelle_bonification_individuelle_fiche_explicative.pdf

L'unité recrutement et la mission accompagnement des services peuvent vous guider.

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

ENSEIGNANT – ASSISTANT PRINCIPAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – SAXOPHONE JAZZ -TEMPS COMPLET 100% - POSTE NUMERO 368

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 01/09/2021

CTP DU 28/02/2023

LE 25/01/2023

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE

ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

ENM

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement du saxophone Jazz

ACTIVITÉS

- Enseigner le jazz et autres instruments monophoniques dans le domaine jazz sur un cursus complet depuis la sensibilisation jusqu'aux troisièmes cycles amateur et renforcé, en ouverture vers d'autres champs esthétiques
- Transmettre les répertoires dans une approche généraliste en ouverture inter-esthétique
- Transmettre les repères de langages et de culture des esthétiques abordées
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.),
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et généralistes
 - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique

FDP – APEA Guitare rock – TC – 2021

| Format d'enregistrement du fichier : FDP_Cat_nom-du-poste_AAAA_DIRserv.docx

- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases généralistes
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet et de département

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Le professeur assistant d'enseignement artistique de saxophone Jazz est rattaché hiérarchiquement au directeur.

LIENS FONCTIONNELS

- Le professeur assistant d'enseignement artistique de Saxophone Jazz est rattaché fonctionnellement au directeur adjoint

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Sans objet
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 -
- **Horaires de travail**
 - 20H de face à face pédagogique pour un temps complet, congés selon calendrier scolaire de l'Education Nationale
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du Indiquez la date du CTP du règlement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base